

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES

ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 13.75. ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 7: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS

SUISSE		ETRANGER	
Un an	fr. 10.80	Un an	fr. 25.-
Six mois	5.40	Six mois	12.-
Trois mois	2.70	Trois mois	6.50
Un mois	0.90		

ANNONCES

La ligne ou son espace	50 cent.
Réclames en troisième page	25 "
Petites annonces	
Trois insertions	75 "

Divergences de principes

De tout temps la question du budget militaire a été fort discutée au sein des organisations ouvrières socialistes de tous les pays. Sauf erreur les groupes parlementaires de notre parti ont toujours refusé d'adhérer à ce budget. En tout cas s'il y a eu des exceptions, elles doivent être peu nombreuses et nous ne les connaissons pas. Mais la guerre est venue et l'opinion publique a été immédiatement si bien cuisinée, la catastrophe s'est produite si brusquement, qu'avant que les masses ouvrières aient eu le temps de se retourner, la terreur militariste s'était déchaînée. Chaque peuple s'est cru en état de légitime défense et a senti planer sur lui la menace de la dévastation et de la mort. Les députés socialistes coupés de leurs troupes auraient dû tous se rappeler à ce moment-là que la guerre est toujours le fait des classes dominantes et que si comme minorités nous ne pouvions l'empêcher, nous ne devions du moins pas y prendre une part quelconque de responsabilité! Nos camarades à la Douma russe, à la Souptschina serbe et au Parlement italien n'ont pas montré de défaillances à ce sujet. Mais en Allemagne, en France et aussi en Suisse, nos groupes parlementaires tout en rappelant que c'est le régime capitaliste qui a conduit à la catastrophe ont voté les crédits de guerre. Nous l'avons dit déjà, nous croyons que ce fut là une erreur qui n'a eu aucune répercussion sur les événements immédiats, mais qui en aura peut-être dans un avenir prochain. Cette erreur peut par exemple avoir pour effet de retarder la conclusion de la paix en rendant moins énergiques les ferments de mécontentement chez les peuples belligérants. Quoiqu'il en soit la question de l'attitude des socialistes en face du budget militaire devient du fait de la guerre extrêmement brûlante et la question est tellement importante qu'il ne sera pas possible encore très longtemps de conserver dans un même parti des éléments qui ont des vues absolument opposées sur ce point. Le 3 août les députés antimilitaristes se sont soumis à la majorité du groupe socialiste suisse afin de ne pas créer une scission. Mais voici qu'avec le budget général la question s'est reposée d'approuver ou de rejeter les crédits militaires. Cette fois les voix se sont trouvées à peu près partagées au sein de notre groupe et chacun a admis qu'aucune des deux fractions ne chercherait à majoriser l'autre. Toutefois pour ne pas accentuer trop l'antagonisme il fut décidé qu'un seul camarade prendrait la parole sur ce chapitre et exposerait brièvement les motifs qui poussent les uns à s'opposer aux dépenses militaires et les motifs qui poussent les autres à les admettre. Cette solution n'est évidemment que passagère, car des deux côtés on ne va pas renoncer indéfiniment à défendre son point de vue. Par exemple je suppose bien que les ouvriers neuchâtelois n'entendent pas envoyer des députés à Berne pour qu'ils se taisent sur cette question. Il faudra donc en découdre. Le parti socialiste devra se prononcer catégoriquement dans un sens ou dans l'autre. Nous serons très heureux que cela arrive le plus tôt possible quoiqu'il puisse en résulter. Les situations équivoques ne produisent que stérilité.

G. NAINE.

Philies et Phobies

Certaines époques sont particulièrement fertiles en événements singuliers. Nos ancêtres nous ont communiqué leur terreur d'épidémies effroyables qui «semaient la ruine et la désolation».

C'est qu'il en est des maladies contagieuses comme des météores dont l'éclat paraît d'autant plus vif qu'il dure peu et l'impression qu'ils laissent d'autant plus frappante qu'ils réapparaissent rarement.

A ce point de vue très spécial, 1914 laissera dans l'histoire le souvenir d'une année incomparable. L'Europe tressaille d'un malaise tellement extraordinaire et général, et, par endroits, tellement agréable qu'il sied mal, présentement, de se bien porter.

Que diable, quand une maladie est à la mode, le bon ton exige qu'on en souffre, qu'on la supporte allègrement et qu'on la communique à d'autres.

Je ne connais pas de très près celle des combattants auxquels la guerre a insufflé une héroïque folie. Je n'y suis point allé voir et ai idée que l'en prendrais difficilement le germe.

Il en est autrement de la maladie de mes voisins, je veux dire des gens qui se mêlent à ma peu intéressante existence de «civil». Celle-là je la connais mieux et je n'ai pas manqué d'en ressentir les effets.

Cette épidémie a pris naissance au commencement d'août, peu après que les premiers coups de canon aient été tirés. Immédiatement, elle a frappé les populations. Ici, les gens se plaignaient de «germano-phobie» — affection cérébrale appelée par la faculté de Paris: «Bochophobie» — tandis qu'ailleurs, des foules bienheureuses se congratulaient de n'être atteintes que de «gallophobie», appelée communément «franco-phobie». Cette affection était généralement accompagnée de «slavomanie», vulgairement nommée «russophilie», et d'«anglo-saxophilie».

Enfin, j'ai rencontré des malheureux — et ceux-là m'inspiraient une profonde pitié — geignant sous les coups d'une «serbo-gallo-russo-anglophobie aiguë que quelques accès de «pangermanophilie» ne parvenaient pas à calmer.

Je n'ai pas le loisir de vous narrer ici tous les effets funestes ou heureux autant qu'inopinés de ces différents maux. Il serait oiseux du reste de vous dire que la «guerrophilie» des soldats leur fait sentir douce et décorum pro patria mori, de même que vous ne serez point ébahis que la «Teuto-nophobie» ait inspiré les poètes, témoin ce quatrain qu'on attribue — à tort, assurément — à M. Philippe Godet:

Un jour Dieu créa l'homme
Le diable dit: — En somme,
J'en ferai bien autant
Et pondit l'Allemand,

La contagion ne m'a pas épargné. J'ai été pendant de longues semaines ravagé par la «belloschrapnellophobie» contre laquelle je fus longtemps impuissant à lutter et qui me faisait trouver un goût saumâtre à la vie. De désespoir, je suis allé consulter mon homéopathe, qui m'a prescrit trois pointes de couteau de poudre à Turpin avant et après chaque repas. J'ai suivi à la lettre son ordonnance et m'en suis bien trouvé.

Si le mal qui vous incommodé et vous trouble, vous a laissé une parcelle de raison dans un des innombrables replis de votre cerveau de civilisé, je ne doute pas que vous profitiez de ce remède dont j'ai fait usage pour mon salut et que mon homéopathe déclare infaillible contre toutes les «philies» et les «phobies» du monde et les affections mentales qui en dérivent.

Gustave Neuhaus.

Aux Chambres fédérales

Conseil national

L'Assemblée fédérale. — L'élection du Conseil fédéral. — Le serment.

Berne, 17 décembre 1914.

C'est un grand jour. L'Assemblée fédérale est réunie, c'est-à-dire que les 44 sièges surmontés d'une stalle en bois sculpté dominée par l'écusson des vingt-deux cantons et formant un vaste arc de cercle sous les galeries, sont occupés par les membres du Conseil des Etats.

Les galeries sont pleines de curieux, car en réalité l'opération ne présente rien de bien intéressant. Les députés trouvent sur leur pupitre les propositions des partis, du parti radical, du parti catholique et du parti libéral. Seul le parti socialiste est à l'écart, car il est antimilitariste.

Les sept conseillers fédéraux sont nommés les uns après les autres et d'après leur ordre d'entrée au pouvoir: Edouard Muller d'abord qui sur 201 bulletins valables obtient 191 voix. Le socialiste Rickli en obtient 1. Ludwig Forrer sur 195 voix valables en obtient 168. Intransigeant, volontiers cassant ou moqueur, le lion de Winterthour manque de popularité dans l'opposition. Arthur Hofmann qui est sans doute l'élément le plus capable, la tête du pouvoir, obtient 193 sur 195; Guiseppa Motta 184 sur 195, Camille Decoppet qui joue un rôle plutôt effacé et peu en rapport avec sa mission de représenter à lui seul la Suisse romande 179 sur 190, Edmond Schulthess 175 sur 180 et Félix Calonder, le dernier élu qui jusqu'à présent n'a pas eu l'occasion de donner la mesure de sa valeur, 165 sur 177.

Comme président, M. Motta obtient 181 voix sur 184. Le canton du Tessin, pour la première fois, voit un de ses enfants appelé à la présidence. Stefano Francini, de Bodio,

avait été élu le 16 novembre 1848 et réélu en 1851 et 1854. Giovanni Battista Roda de Locarno fut élu le 9 décembre 1857, réélu en 1860 et 1863. Il fut élu ministre de Suisse à Turin le 26 janvier 1864. M. Challet Venel Jean-Jacques de Genève le remplaça. Mais ni l'un ni l'autre ne furent présidents.

Nos confédérés du Midi fêteront cet événement en arborant le drapeau fédéral, à midi, sur l'Hôtel de Ville de toutes les localités tessinoises.

M. Decoppet est nommé vice-président par 180 sur 188 voix. Ce sera donc le président de 1916.

Enfin, c'est le tour du chancelier, Hans Schatzmann nommé par 163 voix. C'est un bon vieillard, de forte stature, avec une abondante chevelure toute blanche; il a les sympathies de chacun, tel un vieux fonctionnaire toujours à son poste.

En ce moment intervient la prestation du serment.

Les sept conseillers fédéraux entrent à la file indienne, toujours dans l'ordre de leur entrée au gouvernement. Le chancelier ferme la marche. Ils prennent place dans l'hémicycle, en face de la tribune présidentielle. Le président du Conseil national se lève. Toute l'Assemblée fédérale l'imité. Le vice-chancelier David lit alors, dans les trois langues nationales, la formule du serment:

En présence de Dieu tout puissant, je jure d'observer et de maintenir fidèlement la constitution et les lois fédérales, de sauvegarder l'unité, l'honneur et l'indépendance de la patrie suisse, de défendre la liberté et les droits du peuple et des citoyens, enfin de remplir scrupuleusement les fonctions qui m'ont été confiées; aussi vrai je désire que Dieu m'assiste. Je le jure! Ich schwöre! Io giuro! disent les conseillers en levant vers la coupole la main droite.

La cérémonie est terminée.

On passe alors à la nomination du président et du vice-président du Tribunal fédéral dont les membres sont élus tous les six ans.

L'assemblée examine un certain nombre de recours en grâce, c'est-à-dire qu'un rapporteur assez copieusement, mais au milieu de l'inattention générale, indique les considérations de la commission des grâces pour appuyer ses propositions, soit deux remises d'amende, douze rejets de remise d'amende, une remise d'emprisonnement et deux rejets, deux réductions d'amende et cinq rejets.

Et la séance de l'Assemblée fédérale est close. Dix minutes plus tard, le Conseil national reprend ses délibérations.

Le président donne connaissance de la nomination de plusieurs commissions, puis lit la lettre de démission de M. de Planta, nommé ministre suisse à Rome.

On passe ensuite à la discussion du budget des postes et chemins de fer. M. Henri Calame est rapporteur. Il en profite pour faire remarquer que les autorités cantonales n'ont pas été consultées pour les modifications d'horaire introduites par les autorités militaires. M. Pignet, du Locle, fait remarquer que la section Locle-Chaux-de-Fonds a été sacrifiée. M. Forrer explique que nos chemins de fer, au point de vue des horaires, dépendent absolument de la direction militaire des chemins de fer. Il espère cependant que l'on reviendra le plus tôt possible aux horaires normaux, et l'on fera tout le possible pour que les autorités cantonales et communales puissent intervenir à temps. M. Seiler apporte également des observations et fait remarquer que selon la réponse obtenue par une délégation du district de Viège, envoyée auprès de la direction militaire, ce ne sont pas des considérations militaires qui ont présidé à ces modifications d'horaire, mais bien des raisons d'économie.

Séance levée à 2 h. 05. Aujourd'hui, budget, relèvement des taxes voyageurs.

Tout nouvel abonné pour 1915, recevra jusqu'à fin décembre 1914, LA SENTINELLE

GRATUITEMENT

sur demande faite à notre bureau.

Compte de chèques postaux IVB 313

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un mois fr. 0.90 | Six mois fr. 5.40
Trois mois • 2.70 | Un an • 10.80

Ouvriers, soutenez tous la «Sentinelle», le journal qui défend vos intérêts.

Echos de la guerre

L'appel jusqu'à 52 ans

M. Clémenceau annonce dans l'«Homme Enchaîné» l'intention du gouvernement d'étendre l'obligation du devoir militaire jusqu'à l'âge de 52 ans.

190 Députés mobilisés

Le nombre des députés français mobilisés s'élève exactement à 190. Ceux qui sont membres des commissions du budget, de l'armée et de la marine ont été mis en congé à dater du 10 décembre. Le nombre des députés de cette catégorie est de 14 pour la commission du budget, 19 pour la commission de l'armée et 13 pour la commission de la marine. Mais comme il y a des membres qui font partie des deux commissions à la fois, le nombre exact des mobilisés en congé, depuis le 10 décembre, est de 40. Les 150 autres mobilisés seront mis en congé à partir de jeudi prochain 18 décembre. Tous ces députés ont été avisés qu'ils ne pourraient pas siéger à la Chambre, en séance publique, revêtus de leur uniforme. Ils devront être en vêtements civils.

Une émouvante chasse aérienne

Entre Metz et Verdun, le pilote Gaubert, ayant à bord le capitaine d'artillerie Blaise, reconnu le 7 octobre un appareil ennemi. Il se dirigea vers lui, le surprénant par l'arrière. Gaubert le surplomba de vingt-cinq mètres environ, et son habileté de pilote permit au capitaine Blaise de tirer huit coups de carabine sur les deux Allemands, pendant que le passager allemand ripostait à coups de revolver, mais sans dommage pour l'adversaire.

Hier les «Deutsche Nachrichten» ont publié une note dont voici la traduction: «Le lieutenant Finger, blessé au cours d'un combat aérien, le 7 octobre, entre Metz et Verdun, à 2300 mètres d'altitude, est mort de ses blessures le 9 octobre. Son passager a été blessé à l'atterrissage. L'appareil fut détruit.»

La terreur en Alsace

Les journaux allemands signalent une nouvelle victime du régime de terreur qui règne en Alsace.

Il s'agit cette fois-ci de M. Eugène Kuhlmann, de Colmar, qui heureusement à pu se mettre hors d'atteinte. Pour pouvoir l'accuser de haute trahison et confisquer ses biens, on l'incrimina à tort du reste, d'avoir fait passer dans notre presse des articles excitant les neutres à prendre les armes contre l'Allemagne pour lui arracher l'Alsace-Lorraine. Il va sans dire que ce n'est là qu'un prétexte, assez mal trouvé d'ailleurs, par le gouvernement de Strasbourg, pour atteindre un homme qu'avec six ou sept autres compatriotes alsaciens il tâcha de rendre responsable de la guerre aux yeux de la population du Reichsland, afin de détourner sur eux ses colères. Ce qui ne tendra sans doute qu'à accroître leur popularité.

Japonais aviateurs en France

Le baron Shigeno, fils d'un général japonais, vient de contracter, avec un de ses amis, japonais comme lui, un engagement dans le service d'aviation de l'armée française.

Hangars pour Zeppelins

On a construit près de Namur deux hangars pour Zeppelins, avec projecteurs pour la découverte des avions.

«La guerre divine»

Dans un de ses derniers numéros, la «Libre Parole» publiait un article où l'on pouvait lire ces lignes:

«Sainte guerre, toute pleine de sacrifices, qui plus ils sont grands, mieux ils sont consentis! Guerre qui nous retire de la fange des vils plaisirs, des intrigues politiques, et de cette fureur de bien-être matériel, dont le socialisme veut faire l'idéal des prolétaires. Par l'émulation des courages, et du dévouement qui s'allume sur les champs de bataille, l'air que nous respirons depuis longtemps sera purifié. Nous avons vu tant de misères morales, lu tant de livres, écouté tant de discours, il a été fait tant de serments! Tant d'effrontés acteurs en tous genres sur la scène du monde, uniquement occupés de leur argent, de leurs vanités, de leurs jouissances, ont mis en circulation tant de maximes funestes! Il était temps que vint la guerre pour ressusciter, en France, le sens de l'idéal et du divin.»

Mères, ajoutez l'«Humanité», femmes et sœurs des soldats français, qui luttent et meurent dans les tranchées, vous qui ac-

ceptez toutes les douleurs parce que vous avez qu'il faut défendre notre pays et nos libertés, mais qui pleurez et subissez mille tortures, vous pensiez que la guerre était hideuse, vous la maudissiez comme la honte de l'humanité et votre meilleur réconfort était de penser que, grâce au sacrifice de ceux que vous aimez, la paix serait peut-être assurée pour toujours.

Eh bien non! On vous dit que la guerre est sainte, divine. C'est elle qui réveille l'idéal par l'égoïsme!

Et qui dit cela? Un pangermaniste, un soudard prussien avide de carnage, un de ces valets casqués de Guillaume qui ont brûlé Louvain et bombardé la cathédrale de Reims? Non, c'est un Français, un haut officier, qui s'il était plus jeune sans doute, commanderait nos troupes. C'est le général Rebillot.

Et voilà qui prouve, hélas, qu'il y a des sauvages des deux côtés du Rhin.

Des épisodes de guerre

On lira plus loin le récit très dramatique des circonstances dans lesquelles les troupes françaises ont repris le village de Vermelles, dans la région de Béthune, et forcé, ainsi, les Allemands à se retirer vers la Bassée.

Lorsque fut publié tout récemment le communiqué officiel relatant ce fait d'armes, j'ai revu Vermelles tel qu'il nous était apparu le 21 novembre, alors que nous traversions les plaines de la Flandre.

Le pays minier dans lequel nous venions de pénétrer en passant par Nœux-les-Mines, était alors recouvert d'un immense linéol blanc. La neige, tombée en avalanche depuis quelques jours, avait tout nivelé, les fossés, les ruisseaux, les routes et les sentiers. Les coronas aux briques noircies de fumées et de poussière de charbon avaient tous la même coiffe blanche. Sur la plaine nue et monotone, de longues rangées d'arbres dressaient leurs silhouettes rigides. Les maisons tout proche de la ligne de feu étaient désertes: les unes avaient subi des ouragans de mitraille et présentaient, comme de larges plaies béantes, les trous et les déchirures faits par les obus; d'autres n'étaient plus que des squelettes dont la carcasse se tenait debout par on ne sait quel prodige d'équilibre.

A quinze cents mètres environ des tranchées allemandes, notre petite caravane avait fait halte. Un groupe d'officiers se porta à notre rencontre.

Un homme se détacha, vint à nous, la main tendue, un sourire éclairant sa figure robuste.

Il est dommage, nous dit-il, que vous arriviez un peu tard. Sans cela je vous aurais volontiers conduit jusqu'à nos premières tranchées qui sont à vingt-cinq mètres environ de celles des Allemands. Je vais, cependant, vous emmener le plus près possible.

Le timbre de la voix était sonore, le geste bref et l'allure générale très simple. L'homme qui nous souhaitait la bienvenue et nous invitait à voir ses soldats à l'œuvre était colonel d'infanterie coloniale qui faisait fonction de général commandant la brigade campée dans cette région.

Après avoir franchi quelques centaines de mètres, l'officier nous pria de descendre dans une tranchée creusée le long du chemin, mais lui continua à se tenir fort tranquillement sur la route et à nous donner, comme s'il se fût agi d'une causerie ordinaire, des explications sur les opérations dont il était chargé.

De la tranchée, nous apercevions très nettement le village de Vermelles, dont la première ligne de maisons était depuis peu en notre possession. Les ennemis occupaient les autres bâtisses dans lesquelles ils s'étaient solidement retranchés. En avant du village,

à deux cents mètres environ, sur notre gauche, un bouquet d'arbres masquait légèrement la vue.

C'est là que commence la zone réellement dangereuse, nous dit le colonel.

On apercevait distinctement sur le sol le bourrelet formé par nos tranchées.

Au delà des maisons du village et, sur la droite, un massif au milieu duquel se trouvaient le parc et le château de Beaulieu.

Nous sommes là depuis un mois environ. Les Allemands avaient pris Vermelles le 21 octobre et l'avaient occupé définitivement dès le 25. Depuis cette dernière date, nous n'avons cessé de les attaquer et de leur reprendre le terrain, mètre par mètre. Aux assauts donnés surtout la nuit à leurs positions, nous faisons succéder, le jour, un arrosage dont nos 75 s'acquittent fort bien.

Un long sifflement nous fit redresser la tête. Une de nos pièces venait de tirer. Le projectile s'en alla, au point précis, tomber sur une maison occupée par des ennemis. Nous vîmes fort bien se produire l'explosion de l'obus: un large cercle de feu couronna l'édifice qui s'éroula dans un nuage de fumée grise, tandis que le bruit sourd de la détonation se répercutait au lointain.

Notre progression, continua le colonel, ne se fait que lentement, mais sûrement, et le moment n'est peut-être pas très éloigné où nous aurons assez avancé nos travaux de sape et de mine pour donner enfin l'assaut définitif.

Ces prévisions ne devaient pas tarder à se réaliser, puisque, quinze jours après notre visite, le village et le château de Vermelles étaient enlevés après une charge brillante.

Ce succès avait de sérieuses conséquences. La prise de ce village, suivie de celle de la position du Rutoire, empêchaient les Allemands d'utiliser la voie ferrée située à un kilomètre et demi de Vermelles et qui relie Bully-Grenay à Violaines. En outre — et ceci est le plus important — l'ennemi était contraint de dégager la région de la Bassée et de retirer les pièces lourdes qui bombardaient Béthune.

Raymond FIGEAC.

JURA BERNOIS

ST-IMIER. — Lettre ouverte au journal «Le Jura Bernois».

Monsieur le Rédacteur,

Vous publiez dans votre N° 293 de mardi, un article commentant les élections de dimanche, dans lequel l'auteur, se cachant lâchement derrière l'anonymat, se fait un malin plaisir de me dénigrer parce que, candidat au Conseil municipal, j'ai échoué dans les dites élections.

Dans cet article donc, il est dit: «Le corps électoral a prouvé surabondamment, qu'il condamnait les opinions extrêmes, représentées par le candidat socialiste au Conseil municipal.»

Eh bien! qu'en sait-il ce Monsieur, pour tirer une telle conclusion? Ce que je sais, moi, c'est que la classe ouvrière n'a pris part au scrutin qu'en minime proportion. Il ne m'a pas été difficile d'apprendre, bien à regret, qu'un bon nombre d'électeurs secourus par la commune, se sont fait un scrupule de ce fait, et n'ont pas osé user de leur droit de vote. Ajoutons à ceux-là de nombreuses abstentions, de citoyens désœuvrés et dégoûtés de la situation qui leur est faite par l'état de guerre actuel, et nous aurons une explication plus plausible et plus vraie, de l'insuccès des candidats ouvriers.

Et plus loin: «C'est lui qui (le candidat) a recueilli le moins de voix de tous les candidats au Conseil général et 13 citoyens qui l'ont jugé bon pour siéger dans cette dernière autorité, lui ont refusé les aptitudes,

nécessaires, pour justifier son entrée au Conseil municipal.»

Je tiens à relever le subterfuge employé par mon dénigrateur, pour se dissimuler et faire passer sur le dos de mes électeurs, l'accusation qu'il me lance, d'incapable à remplir le mandat de conseiller municipal.

Qu'en sait-il ici encore, ce Monsieur, de ce qu'ont pensé ces 13 citoyens en ne s'accordant pas leur suffrage au municipal? Les a-t-il sondés pour le savoir? N'est-ce pas foncièrement malhonnête et insultant que d'exprimer par des termes aussi affirmatifs une supposition toute personnelle? Parce que les électeurs ont réuni sur mon nom 13 voix de moins au municipal qu'au Conseil général, faut-il en conclure que c'est un témoignage d'inaptitude à mon adresse?

Je pourrais, à mon tour également, penser de même du candidat radical dernier en liste, qui a obtenu 31 voix de moins que le premier et dire que 31 citoyens lui ont refusé les aptitudes nécessaires pour siéger au Conseil général.

Et ensuite, il continue: «Le parti socialiste aura-t-il compris que l'heure est mal choisie pour insulter l'armée?»

Sans doute, mon homme veut faire allusion par ces mots aussi, à l'opposition que j'ai faite en séance du Conseil général, quant à la subvention de 200 francs au corps des cadets.

Mais, a-t-on entendu, qu'à cette occasion, j'aie insulté l'armée?

Voilà, Monsieur le Rédacteur, ce que je devais vous écrire et si l'anonyme auteur de l'article en question pense continuer sa tactique coutumière, veuillez s. v. p. ne pas l'en empêcher; je lui répondrai.

Louis GUYOT.

P. S. — Si vous le jugez nécessaire, pour l'édification de vos lecteurs, de publier ma réplique ci-dessus, vous pouvez évidemment le faire, j'en serais même très heureux.

ST-IMIER. — Cercle ouvrier. — Tous les membres qui ont souscrit pour l'achat de denrées alimentaires sont avisés que la répartition de celles-ci aura lieu ce soir et samedi soir, contre paiement comptant.

Les cartes pour la participation des enfants à la fête de Noël ne sont pas toutes rentrées. Prière de les renvoyer avant dimanche ou de les remettre au local. Il est rappelé que seuls les enfants porteurs de la carte d'entrée qui leur sera délivrée, pourront participer à cette festivité.

Elections de ballottage. — Les candidats socialistes au Conseil général n'ayant pas été élus au premier tour de scrutin, un second tour aura lieu samedi et dimanche prochains.

Ouvriers! Vous êtes les pionniers de l'avenir et cet avenir sera pour vous, ce que vous aimerez qu'il soit, mais pour cela, marchez au scrutin et déposez dans l'urne la liste de nos candidats au Conseil général dont les noms suivent:

Ami Etienne, Jaques Chopard, Georges Tschumi, Ernest Lauber, Numa Gressly, Albert Breguet, Louis Guyot.

Le Parti socialiste.

Conseil municipal. — Dans sa séance du 15 décembre, le Conseil a décidé de faire des démarches en vue d'ouvrir, après le Nouvel-An, un nouveau chantier pour les chômeurs. A cet effet, il délègue M. le maire et M. Ch. Zehr, conseiller, pour avoir une entrevue avec M. le président et le directeur des travaux publics.

Une autorisation est accordée à M. Zehfuss-Mathey de donner 3 représentations de cinématographe, les 31 décembre, 1er et 2 janvier prochains, dans la halle de gymnastique. Cette autorisation est à titre exceptionnel et sur promesse que le produit d'une de ces représentations sera versé à la Caisse de secours.

Le Conseil demande l'internement dans une maison de travail d'une femme qui ne s'occupe pas de ses enfants et se livre à l'inconduite.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Horlogers, garde-à-vous! — Le comité de la Fédération des ouvriers horlogers, section de Bienne et environs, fait publier sous ce titre, l'appel suivant, dans le «Journal du Jura», de Bienne:

«Depuis quelque temps, M. Charles Jung-hans, de Schramberg (Allemagne), domicilié à l'hôtel Bielerhof, chambre n° 10, cherche à embaucher un certain nombre d'ouvriers, dans l'intention d'exporter la fabrication de la montre dans son pays. Ouvriers, méfiez-vous des belles promesses et venez, avant de vous engager, prendre des renseignements au comité du syndicat.»

Le drame de Thielle. — M. Dreyer père, l'une des victimes de l'attentat de Thielle, a succombé à ses blessures; il était resté en traitement chez lui, mais vu l'aggravation de son état, l'ambulance automobile l'avait conduit avant-hier soir à l'hôpital Pourtales, où il vient de mourir.

On sait que le fils Dreyer très sérieusement atteint, se trouve aussi à l'hôpital, où son état est satisfaisant.

PESEUX. — Pour nos œuvres. — Cet hiver, nos sociétés locales se sont toutes proposées de travailler non pour elles-mêmes, mais pour la partie de la population qui est le plus atteinte par la guerre.

Parmi les tâches qui méritent le plus de sollicitude, il faut certainement ranger la crèche et les soupes économiques.

Dimanche prochain, à la Grande Salle de Pesieux, notre Chorale Ouvrière d'Essors donnera une soirée-concert en faveur des deux œuvres précitées.

Cette initiative de la benjamine de nos sociétés est des plus louable et nul doute que la population ne l'approuve en assistant nombreuse à son concert.

Un coup d'œil jeté sur le programme, révèle des chœurs mixtes, des duos, un quatuor, une comédie fort pimpante et fort convenable, du violon et du piano.

Il y aura de quoi jouer deux grandes heures tout en faisant œuvre d'amour.

Car y a-t-il plus belle œuvre à soutenir que celle de cette crèche qui garde les tout petits pendant que les mamans sont au travail?

Les soupes économiques également font un bien très appréciable: actuellement, plus de 150 jetons de soupe sont distribués gratuitement chaque semaine. (Voir aux ann.)

NEUCHÂTEL

Le culte de la bouteille. — Mardi soir, à 10 heures, la police a mis la main sur un domestique des Ponts-de-Martel qui, venu en ville le matin pour faire une livraison de tourbe, avait laissé ses chevaux dehors, harassés et grelottants de froid, tandis que lui-même ingurgitait force rasades. Le pochard fut conduit en lieu sûr, et une personne charitable ramena à son maître l'attelage abandonné.

LE LOCLE

Groupe d'études sociales. — Ce soir, à 8 heures, séance du groupe, au Cercle des travailleurs.

LA CHAUX-DE-FONDS

Commission de travail. — Une des sous-commissions de la Commission de travail qui s'occupe actuellement de trouver une occupation d'atelier pour les chômeurs a décidé de tenter la fabrication de brosses en tous genres. A cette occasion, elle

FEUILLETON DE "LA SENTINELLE,"

LA SOMNAMBULE

Auguste GEOFFROY

(Suite)

VI

La fête de madame Haller ne fut pas, le mercredi suivant, ce qu'on avait cru qu'elle serait. Tout le monde vint, mais la gaité s'y montra forcée, chacun des convives gardant par devers soi tristesses ou soucis.

Madame Haller souffrait, sans vouloir se l'avouer, de la perte de son fils qu'elle sentait lui échapper à mesure que, libre d'entraves, l'amour du docteur pour mademoiselle Dulac s'affirmait davantage.

Si elle eût été coquette Germaine aurait triomphé, mais elle était bonne et souffrait de se sentir la cause secrète du chagrin de la vieille mère, de l'inimitié dissimulée des anciens camarades. Elle voyait M. de Fronville ne point se résigner à la perdre ou se résigner avec rancune et espoir secret. La première, il l'avait informée de son désir de quitter la maison; par délicatesse, prétendait-il, mais en vérité pour être plus libre dans ses attaques, pour lui donner l'exemple d'un départ émancipateur.

Le docteur était sûr de sa fiancée, il était convaincu que la tristesse affectueuse

de sa mère se calmerait sous les caresses d'une belle-fille telle que Germaine, d'une belle-fille qui, loin de la frustrer agrandirait au contraire le champ de ses tendresses; mais il se rendait compte de l'ambitieuse passion de Fronville. Il le voyait lui échapper, il voyait baisser sa loyauté première, il souffrait de ses cachotteries, de son travail souterrain pour le supplanter; et comme les natures élevées, il pleurait d'être forcé de lui accorder moins dans son estime, de voir une de ses illusions, les amitiés de jeunesse, et une autre, sa foi dans la générosité des anciennes races, s'envoler bien loin, de constater que l'intérêt personnel prime d'ordinaire le reste, qu'il n'y a rien en dehors de la femme qui aime si la destinée vous en fait rencontrer une sincère.

Mécontent de lui-même, honteux de sa trahison, humilié de sa défaite, Fronville était dans un état difficile à peindre. Ce qui dominait cependant, c'était la mortification de son orgueil de race, car il n'avait point encore d'amour vrai pour mademoiselle Dulac; il ne pouvait admettre qu'elle lui préférât un homme, excellent peut-être, mais aussi peu élégant, aussi bourgeois qu'Haller. Ils se fussent admirablement complétés l'un et l'autre, lui apportant ce qu'il se croyait être et elle sa grande fortune!

Armand Lévesque plus absorbé que jamais dans ses rêves, plus sombre, brisa deux ou trois objets, maladroites qu'il fit suivre d'étanges accès de gaités.

En se prodiguant, en forçant l'attention et les politesses des jeunes hommes, les deux femmes maintinrent une bonne harmonie apparente pendant presque toute la durée du repas.

On parla des fleurs dont Germaine avait véritablement garni, parfumé, la maison entière de sa vieille amie et aussi de la gigantesque coupe, bronze et or, qui lui avait été offerte par M. de Fronville. Il y avait cependant quelque chose de hautain, de glacé, de presque offensant dans ce cadeau d'une valeur trop considérable pour la fortune supposée du consul, dans ce cadeau qui n'avait guère sa place dans une demeure modeste. Le gentilhomme semblait vouloir payer largement la note en prenant congé de ses hôtes.

Au dessert, il annonça officiellement son départ de chez madame Haller, laissant entendre par quelques mots à double sens qu'il ne renonçait point encore à ses vues sur la riche héritière, qu'il serait plus libre d'être ingrat quand il habiterait hors de la maison de ses amis, qu'il préférerait, au besoin, l'étroit logement de Lévesque à un intérieur où il se sentait de trop.

A la prière suppliante des yeux de Germaine qui lui disaient de se contenir, Félix Haller laissa passer longtemps sans lever les propos aigres de Fronville, mais quand les deux dames se furent retirées, il eût lui-même quelques mots froids, partis de sa calme colère, mots qui ne cinglèrent pas seulement la figure du consul, mais la coupèrent en deux sans que rien ne parût.

Il avait la partie belle du reste puisqu'il se sentait aimé, vainqueur; et outre contre son ami en raison même de l'affection qu'il portait à sa mère et à Germaine, lesquelles avaient été plus que bonnes dans leurs attentions et dans leurs soins pour le dédaigneux gentilhomme, il fit peut-être un peu trop courber la tête à ce dernier.

Lévesque ne disait rien, paraissant vouloir se maintenir dans un silence discret, mais enchanté au fond d'une rupture qui jetait complètement Fronville dans ses bras et semblait servir à souhait ses projets.

Il n'était guère que dix heures lorsqu'on vint d'un poste de police voisin chercher le docteur pour l'explosion d'une fabrique de produits chimiques à Grenelle; il y avait urgence.

Cela ménagea une sortie convenable pour Haller qui partit brusquement, en homme qui va revenir, mais se disant en lui-même que Fronville aurait déménagé avant qu'il lui dit adieu: car il rentrerait seulement après son départ, sous prétexte de séjour indispensable sur les lieux du sinistre.

Si, plus tard, Fronville, reconnaissant ses torts, abandonnait loyalement toute poursuite de Germaine, faisait les premières démarches d'une réconciliation, il verrait à se maintenir avec lui dans les termes de relations modérées. Cette épreuve le guérissait des expansions trop larges.

Le docteur parti, Lévesque voulut partir aussi, et sans prendre les fonds de son ami, alléguant qu'il reviendrait en voiture dès le lendemain matin pour les porter directement à la banque. Fronville énérvé, désireux de s'enfermer chez lui afin d'y préparer un petit déménagement, n'insista pas beaucoup et comprit la prudence de Lévesque.

(A suivre)

cherche une personne généreuse disposée à louer un local, aussi spacieux que possible aux meilleures conditions ou même à le céder gratuitement. Les offres seront reçues avec reconnaissance par MM. Ed. Breguet, rue de la Serre, et I. Ditisheim, fabrique Movado.

Arbre de Noël (comm.). — La Colonie française ainsi que les réfugiés Belges sont cordialement invités à assister à l'Arbre de Noël, qui aura lieu dimanche 20 décembre à 2 heures de l'après-midi à l'Eglise Catholique chrétienne, rue de la Chapelle.

Le Comité.

Une excellente nouvelle. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'en raison de l'immense succès obtenu dimanche 13 écoulé par le concert Murat et Fontbonne, la commission de secours a obtenu des organisateurs une deuxième audition pour le mardi 22 courant, au bénéfice de la même œuvre. Les «Armes-Réunies» ont assuré leur concours. Les autres sociétés sont également adhérentes à ce noble projet, et tous les artistes seront présents. — Nous aurons également la bonne fortune d'entendre M. Micheli, un violoncelliste de la bonne école. La commission a voulu que tout le monde puisse profiter de cette belle soirée et a fixé les prix à 1 franc et 50 centimes.

C'est certainement le dernier concert de la saison, et comme celui-ci est un des plus intéressants, le public s'empresse d'y venir, voulant par sa présence rehausser l'éclat de la soirée et contribuer à la pleine réussite financière du Noël des enfants, pour lequel il faut beaucoup d'argent.

La soirée de la Croix-Bleue. — Rappelons la jolie soirée qu'offriront ce soir, dès huit heures précises, la Chorale mixte et l'Orchestre de l'Ecole supérieure de commerce. On entendra de la musique, du chant et deux amusantes comédies : « Embrassons-nous, Folleville » et « Madame a ses brevets ». Malgré les graves circonstances, les élèves n'ont pas cru pouvoir renoncer à leur traditionnelle soirée de décembre; ils ont eu raison et leurs nombreux auditeurs le leur prouvent ce soir.

Don. — La direction de police a reçu avec reconnaissance un don de 5 francs pour le fonds de retraite et de secours pour la garde communale de la part de M. Weber-Dœpp.

Le colonel de Loys à La Chaux-de-Fonds

Une séance mémorable

Le colonel de Loys fut, hier, l'hôte de La Chaux-de-Fonds. Il n'y aurait là rien de très important, si ce n'était les circonstances dans lesquelles cette visite eut lieu.

Un officier de La Chaux-de-Fonds informait les autorités, il y a quelques jours, que le colonel de Loys n'était pas indifférent à la situation créée à notre localité par la guerre actuelle, et qu'il était disposé à lui venir en aide, dans la mesure de ses moyens.

Ensuite de ces déclarations, une démarche était faite auprès du commandant de la 11^e division qui acceptait de venir à La Chaux-de-Fonds, discuter des mesures à prendre en faveur de la population de notre cité.

C'est dans la salle du Conseil général que la séance doit avoir lieu. A 2 h. 1/4, heure de la convocation, une trentaine de citoyens, tous porteurs de titres — pas bancaires — plus ou moins pompeux, sont présents. Seul, Monsieur le colonel n'est pas là. Comment donc, le terrible colonel, celui qui ne pardonne jamais l'indiscipline, manque à l'appel! Erreur, convoqué pour 2 heures et demie — la mise en scène voulait cela — il fait son entrée, accompagné de son ordonnance, un capitaine, dont j'ignore le nom, et de M. Schild, de notre ville. Il a revêtu le nouvel uniforme gris-vert, ce qui n'est pas sans le vieillir un peu.

On se rend immédiatement compte qu'il va se passer quelque chose de solennel. Si à ce moment-là des cuivres avaient joué le salut au drapeau, nous aurions certainement entonné le «Voici venir le colonel...» Mais voilà, il n'y a pas de cuivres et les présentations commencent immédiatement. C'est M. Schild qui, liste en mains, se charge de la besogne. «Monsieur Un Tel, député et président de...» Le colonel, debout, impassible, fait ainsi la connaissance de quelque trente citoyens qui sont dans la salle. Oh! moment inoubliable; alors que les socialistes, à l'appel de leurs noms, se contentent de prononcer un «présent» discret, Messieurs les bourgeois, pleins d'émotion, se lèvent et s'épuisent en courbettes, avant de reprendre contact avec leur siège.

M. de Loys, qui regardait ce manège du coin de l'œil, a dû la trouver mauvaise. Ça manquait d'entrain et surtout d'exercice. Espérons qu'il mettra tout sur le compte de l'émotion.

Après que M. Stauffer, président du Conseil communal ait souhaité la bienvenue à notre hôte, M. Münger, président du Conseil général, indique le but de la séance et fait lecture d'un rapport dans le but d'apprendre à M. de Loys la situation réelle dans laquelle se trouve la population de La Chaux-de-Fonds.

M. le colonel, toujours impassible, prend ensuite la parole. Je suis allé, dit-il, il y a deux ans dans les Balkans. Je faisais partie d'une mission dont j'étais le chef, en raison de mon âge et de mon grade. C'est là que j'ai vu ce qu'est un peuple qui lutte

pour une idée, pour un principe. Mais, c'est aussi là que j'ai vu un peuple en fuite.

Quand on a vu la fuite des Turcs devant Kirkilissé on comprend ce qu'un peuple peut perdre si son armée n'a pas été préparée suffisamment. Une armée doit être dirigée de telle façon que si elle venait à fuir devant l'ennemi, un seul mot, un seul ordre l'arrête. C'est la raison pour laquelle le commandant de la 11^e division veut que ses hommes deviennent véritablement soldats. La Suisse, placée comme elle l'est, peut être appelée militairement à jouer un rôle. Il faut qu'une troupe soit disciplinée; qu'elle ait de la cohésion. La fermeté ne doit pas faire oublier, il est vrai, la bonté. Lui, il aime ses hommes, et quand il les voit, le long des routes, fatigués, il est près de leur tendre la main, de leur dire «vous êtes des braves.» Les soldats Neuchâtelois méritent ses félicitations; il faut les connaître; avec eux il irait au feu sans arrière-pensée. Ils sont plus intelligents qu'on ne le croit, ils raisonnent et, par conséquent, seraient plus facilement rebelles. Aussi, il faut à leur tête des officiers plus intelligents (c'est que voilà, M. le colonel, les soldats qui viennent de rentrer nous affirment avoir appris, à leurs dépens, que tous ne remplissent pas cette condition). — Les troupes neuchâteloises ont fait leur devoir; dès lors, après le licenciement, ceux qui sont dans le besoin ont droit à des secours. Comment les aider? On a organisé pour eux des travaux militaires. M. de Loys ne croit pas ce système excellent, surtout pour les soldats de nos régions. Par contre, il a préparé, après avoir vu le général, l'organisation d'un bataillon de volontaires. Donnez-moi vos hommes, dit-il, je m'en occuperai; ils seront bien traités. Un comité de dames de Fribourg leur prépare déjà un arbre de Noël et les conviera à un repas le jour de l'An. Quand nous vous les rendrons, vous trouverez des hommes supérieurs physiquement et moralement à ceux que vous aurez envoyés. Cette expérience, vous l'avez faite déjà au retour de ceux que nous nous avons rendus après quatre mois.

Plus difficile à résoudre est la question relative à l'envoi de troupes à La Chaux-de-Fonds. Le cantonnement des troupes ne dépend pas seulement de la volonté du commandant, mais aussi des événements. Il se fera pourtant un plaisir d'envoyer des hommes à La Chaux-de-Fonds, quand il verra la possibilité de le faire.

Ainsi parla M. le colonel!

Maurice Maire s'abstient de contredire M. de Loys, celui-ci étant notre hôte. Pourtant, afin qu'il ne soit pas induit en erreur quant aux opinions d'un certain nombre de membres de l'assemblée, il tient à lui dire très franchement que la conception qu'il a du citoyen soldat n'est pas partagée par tous.

M. Scharpf profite de cette déclaration pour user de la tactique qui lui est chère et dont il se sert au Conseil général. S'adressant à M. de Loys, il lui dit toute sa reconnaissance et l'assure qu'à La Chaux-de-Fonds, malgré la déclaration de M. Maire, la majorité de la population aime le soldat, et que ceux qu'on nous enverra seront bien traités.

Ça, c'est l'art de déplacer la question... Mais voilà, ça ne réussit pas toujours. Maurice Maire n'a pas de peine à dévoiler le petit truc de M. Scharpf qui consistait à faire croire que les soldats, selon une déclaration d'un socialiste, pourraient n'être pas bien reçus à La Chaux-de-Fonds.

Le coup n'a pas porté et M. de Loys tient à dire qu'il sait par expérience que la troupe sera bien reçue à La Chaux-de-Fonds. Quant à la déclaration de M. Maire, il dit représenter toutes les opinions, et il précise sa pensée au sujet du citoyen-soldat.

Notre camarade F. Eymann prend à son tour la parole. Il demande au commandant si l'envoi de troupes à La Chaux-de-Fonds ne rendra pas plus difficile le ravitaillement de la population. En sa qualité de président de la Commission de ravitaillement il connaît les difficultés qu'il y a à obtenir des marchandises; il craindrait qu'en augmentant la population les difficultés augmentent aussi.

M. de Loys le rassure; le cantonnement de troupes est une source de revenus pour une ville. A Fribourg, par exemple, il avait retiré des troupes ensuite de difficultés avec les autorités. Huit jours après on lui demandait la grâce de les renvoyer. Des pétitions s'étaient faites immédiatement chez les commerçants — cafetiers exceptés. Il insiste sur ce dernier point; c'est un honneur pour lui de dire que durant le séjour des troupes à Fribourg il n'a jamais vu un homme ivre. M. de Loys donne quelques explications au sujet du ravitaillement des troupes.

F. Eymann est très satisfait des explications fournies; la troupe a donc un ravitaillement assuré. Quant à la population civile c'est autre chose. Au sujet des opinions émises par M. de Loys relatives au citoyen-soldat, il comprend qu'une troupe ne peut être forte que si elle a de la discipline et de la cohésion; mais il ne faut pas oublier que le soldat a droit encore au respect. Or, des troupes neuchâteloises se plaignent précisément du manque de respect de certains chefs. La discipline et la cohésion dont on parle, il aurait désiré que la classe ouvrière de l'Europe la possédât au moment où la guerre a éclaté. Les assassins qui en sont cause n'auraient pas pu mettre leur projet à exécution. Nous n'assisterions pas aujourd'hui à tous ces massacres et à toute cette misère.

Ces déclarations, qu'approuvent tous les

socialistes, mettent plus d'un bourgeois mal à l'aise; pour quelques-uns c'est presque de l'anxiété qui se lit sur leur visage. «Qu'en pensera Monsieur le Colonel?» Lui, toujours impassible, se contente de dire encore que toute opinion sincère doit être respectée.

Le président de séance, M. Münger, tient certainement à éviter que le débat prenne une tournure imprévue. Il n'insiste pas pour sa continuation et lève la séance par quelques paroles de clôture.

Ce fut réconfortant pour les socialistes d'entendre des leurs faire des déclarations très précises, alors que d'autre part on devenait obséquieux. Quoique je me soucie fort peu de l'opinion que M. de Loys aura de ses auditeurs, j'ai bien l'impression que lui, l'impassible, aura trouvé les socialistes «mature» et bien des bourgeois «piteux».

G. HEYMANN.

Nos lecteurs de St-Imier, Neuchâtel et Peseux sont rendus attentifs aux annonces les concernant.

Souscription permanente pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	fr. 7432»80
D'un propriétaire, par la Ligue des locataires, solution d'un litige	5»—
D'un camarade de Neuchâtel	1»20
Partie de yass	0»15
Cortébert. Pour la lutte contre les menteurs et les escrocs	1»—
Cortébert. Pour acheter une lanterne à notre Conseil municipal	1»—
	fr. 7441»15

LA GUERRE

FRONT FRANCO-ALLEMAND

Communiqué français

De la mer à la Lys, nous avons enlevé plusieurs tranchées à la baïonnette.

Nous avons consolidé nos positions de Lombaertzile et de St-Georges et nous avons organisé le terrain conquis à l'ouest de Cheluwelt.

Nous avons progressé sur quelques points dans la région de Vermelles.

Il n'y a eu aucune action de l'infanterie sur le reste du front, mais un tir très efficace de notre artillerie lourde aux environs de Tracy-le-Val, sur l'Aisne, en Champagne, en Argonne et dans la région de Verdun.

En Lorraine et en Alsace, il n'y a rien à signaler.

Communiqué allemand

Le grand quartier général communique le 17 décembre au matin:

Près de Nieupoort, les Français ont continué leurs attaques sans aucun succès.

Près de Zillebeke et près de La Bassée, des attaques ont été tentées également, mais elles ont été repoussées avec de très fortes pertes pour l'ennemi.

Le projet des Français d'établir un pont sur l'Aisne, près de Soissons, a été déjoué par notre artillerie.

A l'est de Reims, un ouvrage en terre des Français a été détruit.

SUR LE FRONT ORIENTAL

Communiqué allemand

Le grand quartier général communique le 17 décembre au matin:

Il n'y a rien de nouveau à annoncer de la frontière de la Prusse orientale et de la Prusse occidentale.

L'offensive contre la Silésie et la province de Posen, que les Russes avaient annoncée, est complètement brisée.

Dans toute la Pologne, les armées ennemies ont été réduites à la retraite, après de violents et acharnés combats de front; l'ennemi est poursuivi partout.

Dans les combats d'hier et avant-hier dans la Pologne du Nord, la vaillance des régiments de la Prusse occidentale et de Hesse a amené la décision.

On ne peut pas encore voir actuellement dans l'ensemble les fruits de ce dénouement.

LES DÉPÊCHES

Sensibles progrès

PARIS, 18. — (Havas). — Communiqué officiel du 17, à 23 heures:

En Belgique, nos troupes ont gagné du terrain au Nord de la route d'Ypres, à Menin, ainsi qu'au Sud et au Sud-Est de Bixchoote. Nous avons débouché au Nord-Est d'Arras et nous sommes arrivés aux premières maisons de St-Laurent-Blangy. Nous avons réalisé de sensibles progrès à Oivillers-La Boisselle, Mametz et Maricourt, dans la région de Bapaume et de Péronne.

De la Somme aux Vosges, rien à signaler.

LONDRES. — (Reuter). — Officiel. — La Grande-Bretagne proclame le protectorat de l'Égypte.

Le protectorat de l'Égypte

LONDRES, 18. — (Reuter). — 55 civils ont été tués et 115 blessés au bombardement de West-hatlepool.

Les effets de la démonstration des navires allemands

BERLIN, 18. — (Wolff). — (Officiel). — On donne les détails suivants sur la démonstration des navires allemands à la côte orientale d'Angleterre: Lorsqu'ils s'approchèrent de la côte anglaise, nos croiseurs furent attaqués sans succès par quatre contre-torpilleurs anglais; un de ceux-ci a été anéanti; un autre était gravement endommagé lorsqu'il a disparu de vue. Les batteries de Hatlepool ont été réduites au silence; les gazomètres ont été détruits. On a pu entendre depuis le bord plusieurs détonations et constater trois grands incendies en ville.

La station garde-côtes et le réservoir de Scarborough, ainsi que la station garde-côtes et de signaux de Whiteby ont été détruits. Nos navires ont été touchés par quelques projectiles provenant des batteries côtières, qui n'ont causé que peu de dégâts.

En un autre endroit encore, un second contre-torpilleur anglais a coulé.

La retraite générale des Russes

VIIENNE, 18. — (Bureau de correspondance viennois, communiqué officiel). — Les dernières nouvelles ne permettent plus de douter que la résistance de l'armée russe est brisée complètement; battus à l'aile Sud dans la longue bataille de Limanova, au Nord par les Alliés, à Lodz, et maintenant encore au bord de la Bruza, menacés par notre marche en avant du Sud par dessus les Carpathes, les Russes ont commencé une retraite générale qu'ils cherchent à couvrir en combattant avec acharnement dans la contrée située au pied des Carpathes. A cet endroit, nos troupes attendent l'adversaire sur la ligne Krasnau-Zakliczyn.

Sur le reste du front, la poursuite continue.

(Signé) von Hoefler, major général.

Les dernières opérations russes

PETROGRAD, 18. — (Westnik). — Le «Messager» publie une série de communications sur les dernières opérations sur le front européen:

La cavalerie russe a attaqué courageusement l'ennemi près de Jourominek, le 12 décembre; elle a désorganisé son arrière-garde en lui infligeant de graves pertes.

Sur le front Lovicz-Ilow, des attaques violentes des Allemands n'ont eu aucun succès; elles furent repoussées par nos troupes, qui firent subir aux Allemands de grandes pertes.

Au sud de Cracovie, l'ennemi a tenté, le 12 et le 13 décembre, de contenir notre offensive en renforçant ses positions. Le 13 décembre, l'ennemi a débouché en forces considérables du col Dukla et a essayé de dévaler le versant nord des Carpathes du côté de Munkacz. Nos troupes, malgré une résistance acharnée, se sont emparées de la localité de Nijnevereczke, repoussant l'ennemi.

Succès des socialistes à Nuremberg

NUREMBERG, 18. (Service particulier de «La Sentinelle»). — Dans les élections complémentaires au Conseil communal, qui ont eu lieu d'après la représentation proportionnelle, les socialistes ont obtenu 8 sièges, les progressistes 6, les nationaux-libéraux 2, le centre 1, la «classe moyenne» 2, les démocrates 1. Les socialistes ont maintenant 28 représentants (jusqu'ici 20), les démocrates 2 (comme auparavant), les partis bourgeois ensemble 30 représentants.

L'absinthe en France

PARIS, 18. — L'interdiction de l'absinthe, que le Parlement n'a jamais eu le courage de décider et que le gouvernement a établie d'un trait de plume dès les premiers jours de la guerre, a produit d'excellents effets. L'opinion publique voudrait maintenant que cette mesure, qui n'a jusqu'ici qu'un caractère provisoire, devint définitive avec des sanctions sévères pour les transgresseurs. On croit, que, malgré l'opposition désespérée des fabricants et marchands de poison, le gouvernement tiendra bon et que l'ordonnance provisoire contre l'absinthe sera inscrite comme loi de l'Etat.

L'incident de Hodeida

ROME, 18. — La discussion d'une interpellation relative à l'incident italo-turc de Hodeida a fourni l'occasion à M. Sonnino d'affirmer encore une fois, devant le Sénat, la ferme intention du gouvernement italien d'obtenir de la Porte toutes les réparations qui sont dues à l'Italie. M. Sonnino a pu communiquer au Sénat que la Turquie a déjà accordé les satisfactions demandées et qu'elle a prié l'Italie de communiquer aux autorités ottomanes de Hodeida les délibérations prises à Constantinople, consistant dans l'acceptation intégrale des demandes de l'Italie. La Porte ordonne, en effet, aux autorités de Hodeida de rendre le consul anglais au consulat italien, et de destituer les responsables de l'invasion du consulat italien.

Le Sénat a pu constater la fermeté avec laquelle le gouvernement a soutenu les bonnes raisons de l'Italie. Il est certainement nécessaire de veiller encore, et il faut que les promesses de la Turquie soient tenues. L'incident d'Hodeida, qui peut être considéré comme virtuellement résolu, ne le sera effectivement que lorsque le consul anglais sera remis en liberté et quand les coupables, quels qu'ils soient, de la violation du consulat italien, seront destitués.

Réparations dans les 24 heures.

Les cadeaux de Noël de Lili et de Riquet

Lili. — Merci de tout notre cœur, nous nous y attendions un peu.
Maman. — Comment donc ?
Riquet. — Quand nous t'avons parlé du beau parapluie que Miquette Mathey avait acheté au Magasin Edelweiss, tu nous a demandé un tas de détails et nous avons supposé...

Maman. — Oh ! j'ai bien vu que le nom et l'adresse gravés sur la canne vous intéressaient. C'est d'ailleurs grâce à cela qu'on a pu rapporter le parapluie que papa avait oublié à l'assemblée de la commission des secours. Je me suis décidée d'aller à

L'EDELWEISS, rue Léop.-Robert 8

où j'ai acheté ce qui vous faisait tant envie.
Papa. — Et maintenant, les gosses, êtes-vous contents ?
Lili et Riquet. — Oh oui, papa, viens qu'on t'embrasse et maman aussi. 5849

Recouvrages dans les 24 heures.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

DE CONSOMMATION

SAINT-IMIER

GRANDE ET BRILLANTE EXPOSITION POUR LES

FETES DE NOEL ET NOUVEL-AN

Albums en tous genres — Nécessaires et Sacoches de voyage — Boîtes à gants, à cravates, à cols, à mouchoirs — Boîtes à bijoux — Cassettes pour usages divers — Nécessaires à ouvrages — Sous-mains — Buvards — Porte-feuilles — Calepins — Papeteries — Bourses et Porte-trésors — Plateaux en bois, en porcelaine, en nickel, en laque — Vases riches et ordinaires — Cache-pots — Jardinières — Statuettes — Services en nickel, en cuivre, en porcelaine — Verrerie fine — Guéridons — Services de fumeurs — Porte-parapluies — Travailleuses — Ecrins 5794

Bonneterie - Ganterie - Lingerie - Mercerie - Passementerie

Mouchoirs avec et sans initiales — Pochettes — Cols guipure et lingerie — Voiles — Tabliers formes nouvelles — Bas et Chaussettes — Corsets de fabrication suisse, française et allemande — Articles pour bébés — Cravates nouveautés — Ceintures de cuir, soie, etc. etc., etc.

Choix incomparable en Jeux et Jouets et Garnitures pour Arbres de Noël

NOUVEAU MAGASIN : RUE FRANCILLON
Magasins fermés le dimanche :: On expédie au dehors

Grande Salle de PESEUX

Porte 7 h. 1/2, Dimanche 20 décembre 1914 Rideau 8 h.

Soirée Musicale et Théâtrale

offerte par la Chorale ouvrière „L'Essor“ de Peseux en faveur de

la Crèche et des Soupes économiques

Entrée unique : 50 centimes

Dimanche après-midi: Répétition générale, p. enfants 10 ct.

Billets en vente à l'avance : 5866

Chez MM. Junod, épiciers, Châtelard et Jeanrenaud, Magasin de cigares et le soir, à l'entrée de la salle.

Pour les détails, voir le programme

Boucherie Ed. Schneider

4, SOLEIL, 4

Dès aujourd'hui,

Beau gros veau, 1re qualité, 60 et 0.80 ct. le demi-kilo

Porc frais, fr. 1.10 le demi-kilo

Tous les samedis grand choix de Lapins frais 5771

Excellente Saucisse au foie à 60 ct. le demi-kilo.

Tous les jours Boudin frais à 50 ct. le demi-kilo.

8 UNG!

Les événements de mille neuf cent quatorze N'empêchent pas les enfants qu'ils attendent des cadeaux ; Mais, „hélas“, aux parents, leurs bourses presque vides, Ne leur permettent pas d'acheter comme ils auraient voulu.

Venez donc visiter le magasin „RONDE ONZE“. C'est ici, que vous trouverez un choix immense :

Jeux, Jouets, Soldats, Babis, Poupées, Berceaux Charrettes Poussettes

BON MARCHÉ BON MARCHÉ

5870

Se recommande,

Oscar GROH, au Berceau d'Or

CHAPELLERIE :: FOURRURES

ALBERT GASSER

SAINT-IMIER
32, Rue Francillon, 32

POUR ETRENNES

Reçu un nouvel assortiment complet de

Fourrures

à des prix exceptionnels de bon marché

Echarpes peluche et velours - Riche assortiment de Parapluies - Rayon spécial d'articles de sport Chemises fantaisie - Cols - Cravates - Chaussettes

CHAPEAUX et CASQUETTES à très bas prix

5887

Se recommande.



en Cravates

très grand choix du meilleur marché au plus beau.



Cols

simples et doubles 35 façons différentes 5855



Manchettes

Plastrons

Chemises

blanches et couleurs, en choix énorme et dans tous les prix.

ADLER

La Chaux-de-Fonds

Léopold Robert, 51

Prix Fixes -- Service réel

Ouvert le Dimanche pendant le mois de Décembre

Egarée à la Rasse (Doubs) il y a 6 semaines, une jeune chienne courante, sans collier, manteau jaune. — La ramener contre récompense à Chs Grimm, Bel-Air 55. 5868

Hangar. On demande à louer hangar, chambre - haute ou réduit pour entreposer des meubles. — M. Bourquin, Ph.-Henri-Matthey 27. 5862

Chambre. A louer chambre meublée et chauffée à Monsieur travaillant dehors. — S'ad. chez M. Boillat, rue de la Paix 79. 5800

Office du Travail (Arbeitsamt)

Bureau de placement gratuit (Unentgeltliche Stellenvermittlung)

Léop.-Robert 3 (Téléph. 12.31)

Négociants si vous désirez un employé, ouvriers, éres, commis, sommelier, Entrepreners, garçons d'office, magasiniers, servantes, cuisinières, etc., adressez-vous à l'Office du Travail. 3921

Ouvriers, ouvrières de tous métiers qui cherchez un emploi adressez-vous à l'Office du Travail. Place en ville et au dehors.

Renseignements au bureau, soit par écrit, correspondance ou téléphone (12.31). Correspond a. 14 bur. suisses.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 17 Décembre 1914

Naissances. — Cuenat, Paul, fils de Asther-Auguste, remonteur, et de Marie-Elisa née Vuilleumier, Bernois — Rutscho, Marthe-Edith, fille de Paul-Frédéric, employé C. F. F., et de Marthe-Fernande née Berthet, Fribourgeoise. — Melanjoie-dit-Savoie, Bluette-Henriette, fille de César Louis, remonteur, et de Henriette-Jeanne née Robert, Neuchâtoise. — Grobety, Lucien-Henri, fils de Henri Lucien, electricien, et de Marie-Anna née Comte, Neuchâtoise et Vaudoise.

Promesses de mariage. — Vauthier, Jules-Auguste, serrisseur, Neuchâtois, et Ducommun-dit-Boudry, Marie-Louise, ménagère, Française.

Marriage civil. — Greub, Adolphe commis, Neuchâtois et Bernois, et Richey, Frieda-Céline, tailleur, Française.

Décès. — 1961. Mettler, Frédéric-Georges, veuf de Maria-Elisabeth née Wyss, Zurichois, né le 30 mars 1849.

Inhumations

du 19 Décembre 1914, à 1 h.

M. Mettler, Frédéric-Georges, 65 ans 8 1/2 mois, rue Daniel JeanRichard 28 sans suite.

A La Chaussure Suisse

Ch. DEVINS

Balance 14, angle de la rue du Collège.

Le plus grand choix en 3008

Chaussures Sports

à des prix hors concurrence

J. MUND, Cordonnier

Rue du Château 4, Neuchâtel.

Cinéma Palace

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI à 8 1/2 heures

DIMANCHE, matinée à 3 1/4 heures

La Belle Limonadière

grandiose drame réaliste en 5 actes

Les Semeurs d'Epaves

Drame d'aventures

Madame Rigadin, modiste

Comédie

Le Pathé-Journal

avec les actualités françaises de la guerre Européenne

Nouveauté Sensationnelle

Le Berlin-Journal

avec les actualités allemandes de la guerre Européenne

Nous rappelons à notre honorable public que la presse cinématographique ne présente les faits, quels qu'ils soient, que dans un but purement documentaire. Vu les circonstances, nous prions donc les spectateurs de s'abstenir de toute manifestation faite de quoi à notre grand regret, nous supprimerons les actualités du programme. 5873

AVIS

Messieurs CHRISTEN et FAIVRET ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'ouvrir à la Chaux-de-Fonds rue du Parc 65, une succursale de la Société anonyme „Flamina“ de Genève et qu'ils prennent la représentation générale du Canton de Neuchâtel. 5851

AU GRILLON

Vve BROCHELLA

Téléphone 14.70 - La Chaux-de-Fonds - Rue Fritz-Courv. 11

Articles de ménage en tous genres
Faïence -- Porcelaine -- Cristaux
Verrerie Pendant les fêtes de fin d'année Vannerie
10% d'escompte 5869

Boucherie-Charcuterie

LOUIS BONJOUR

La Chaux-de-Fonds
Rue Léopold-Robert 110 Téléphone 16.79

BOUDIN frais tous les Lundis :-:

Choucroûte et Souris extra
Toujours bien assorti en VIANDE de première qualité.
4769 Se recommande.

Café-Restaurant National

Rue de l'Industrie 11
Tous les Dimanches soir

TRIPES

Fr. 1.50 le souper sans vin
Poulet, fr. 1.25 la ration

Sur commande, Pigeons, Côtelettes, Macaronis
Tous les Samedis soir

Busecha à la Milanaise
Tous les Mercredis 3638

Tripes à la mode de Florence à l'emporter

Le tenancier, MAZZONI César.

Café Ch. Wetzel

Paix 69 3480

TRIPES

Schweiz-Coiffeur Gehilfen-Verband

Section Chaux-de-Fonds
Jeden 1. und 3. Mittwoch im Monat, Versammlung im Local Hôtel de la Balance. Anfang 9 Uhr.
Der Vorstand.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE-ORFÈVRE

OBJETS D'ART
GEORGES-JULES SANDOZ
RUE LÉOPOLD ROBERT,
LA CHAUX-DE-FONDS
PIÈCES ET MODÈLES UNIQUES

MACULATURE

L'imprimerie Coopérative
livre en 2 heures les

Lettres de faire-part mortuaires

Enchères publiques aux Combettes

Le Lundi 21 décembre 1914, à 1 1/2 h. après-midi, à la Concasse des Combettes, l'office des faillites fera procéder à la vente aux Enchères publiques des objets suivants :
Des barres à mine, pelles, piochards masses, presseurs, brouettes, forges, et deux wagonnets avec cent mètres de voie, etc.
La vente se fera au comptant.
Le Préposé aux faillites : Charles DENNI.

Avis aux Ouvriers

Il sera vendu demain Samedi sur la Place Neuve, devant le Magasin Continental ainsi qu'à la Boucherie Economique.
Balance 6a

Avis au public

Beau choix de

Gouronnes vertes

Se recommande, le nouveau jardinier-concierge du cimetière 5864
François Zimmermann.

Mise en soumission

des travaux de serrurerie pour les clôtures des Maisons communales.
Les offres sous pli fermé devront être adressées au Conseil communal jusqu'au 23 courant à 6 h. du soir.
Ouverture publique des soumissions le 24 décembre à 8 1/2 h. du matin dans la salle du Conseil général. — Pour renseignements s'adresser au bureau des Travaux publics.
La Chaux-de-Fonds, 16 décembre 1914. 5861
Direction des Travaux publics.

Lampes électriques de poche.

Grand choix depuis fr. 1.25, complètes, aux plus riches pour cadeaux. Piles de rechange 1re qual. à 80 ct. Ampoules Osram. Briquets. Se recommande, Edouard Bachmann, 5, Rue Daniel JeanRichard 5 (derrière le Théâtre). Après fermeture et dimanches, s'adresser au 2me étage, même maison, s. v. pl. 5807

Montres au détail, or, argent, métal. Rhodillages en tous genres, aux conditions les plus avantageuses. — Se recommande Ch. L'Eplattenier, rue du Pont 36. 4479